Question 21. La fonction économique de l’impôt vise notamment à :

A. Influencer les comportements des agents économiques.

B. Supprimer toute activité commerciale.

C. Interdire la création d’entreprises.

D. Garantir les bénéfices de toutes les sociétés.

Question 22. La fonction sociale de l’impôt consiste notamment à :

A. Financer uniquement les dépenses militaires.

B. Réduire les inégalités par la redistribution et la solidarité.

C. Augmenter systématiquement les bénéfices des entreprises.

D. Supprimer les services publics.

Question 23. Parmi les impôts suivants, lequel est un impôt direct ?

A. La TVA.

B. L’impôt sur les sociétés (IS).

C. La taxe intérieure de consommation.

D. Une taxe prélevée sur une opération de consommation.

Question 24. La TVA est généralement classée parmi les impôts indirects parce que :

A. Elle frappe uniquement les salaires.

B. Elle est toujours payée par voie de rôle.

C. Elle est liée aux opérations de consommation et sa charge est généralement supportée par le consommateur final.

D. Elle concerne exclusivement les collectivités territoriales.

Question 25. Selon l'approche économique, l'impôt sur le revenu frappe :

A. La richesse lors de sa formation ou de son acquisition sous forme de revenu.

B. Uniquement la dépense de consommation.

C. Exclusivement les biens immobiliers.

D. Seulement les importations.

Question 26. Un impôt réel se caractérise par le fait qu'il :

A. Tient toujours compte du nombre d’enfants du contribuable.

B. Prend nécessairement en compte toutes les charges familiales.

C. Frappe un élément économique sans tenir compte, en principe, de la situation personnelle du contribuable.

D. Est obligatoirement payé par les entreprises publiques.

Question 27. Un impôt personnel est un impôt qui :

A. Ne concerne que les personnes morales.

B. Peut tenir compte de la situation personnelle du contribuable.

C. Ne peut jamais être progressif.

D. Est toujours indirect.

Question 28. Un impôt proportionnel se caractérise par :

A. Un taux qui augmente nécessairement avec la base imposable.

B. Un montant identique pour tous les contribuables.

C. Un taux constant appliqué à la base imposable.

D. Une absence de base imposable.

Question 29. Un impôt progressif se caractérise par :

A. Un taux qui augmente lorsque la base imposable augmente, selon le barème applicable.

B. Un taux toujours égal à zéro.

C. Un taux fixe quel que soit le montant imposable.

D. Un montant indépendant de la matière imposable.

Question 30. Dans un système d'impôt de quotité :

A. Le montant global des recettes fiscales est obligatoirement fixé à l'avance.

B. Le montant de l'impôt est déterminé à partir d'une base imposable et d'un taux ou tarif prévu par les règles fiscales.

C. Chaque contribuable paie nécessairement le même montant.

D. L'impôt ne peut être calculé qu'après une décision judiciaire.